



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-13-0592 du 05/09/2013

Délégation de signature du 2 septembre 2013

DELEGATION DE SIGNATURE – DIRECTION DES RESIDENTS A L'ETRANGER
ET DES SERVICES GENERAUX

Direction des résidents à l'étranger et des services généraux

RÉSUMÉ

Délégation de signature à l'effet de signer et rendre exécutoires
les avis de mises en recouvrement et les mises en demeure de payer.
Service des impôts des entreprises étrangères de la DRESG.

DOCUMENTS À ABROGER

Délégation de signature BOFiP-RHO 13-0555 du 08/07/2013

Le comptable du service des impôts des entreprises étrangères de la Direction des résidents à l'étranger et des services généraux (DRESG) ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article L. 257 A ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer et rendre exécutoires les avis de mise en recouvrement et de signer les mises en demeure de payer, au nom du comptable, aux agents exerçant leurs fonctions au service des impôts des entreprises étrangères de la DRESG dont les noms suivent :

- M. Marc DUCHENE, inspecteur divisionnaire,
- Mme Caroline ALBANO, inspectrice des finances publiques,
- M. Patrice BRAYER, inspecteur des finances publiques,
- Mme Edith MATEO, inspectrice des finances publiques,
- Mme Lydia TELL, inspectrice des finances publiques,
- M. Arnaud CŒUR, contrôleur principal des finances publiques,
- Mme Annie GONGON, contrôleuse principale des finances publiques,
- Mme Isabelle MOREL, contrôleuse principale des finances publiques,
- M. Boris NAHON, contrôleur principal des finances publiques,
- M. Charles Henri SAINT-LOUIS, contrôleur principal des finances publiques,
- M. Adrien CORREC, contrôleur des finances publiques,
- M. Freddy LAUPA, contrôleur des finances publiques,
- Mme Chantal MAURIOL, contrôleuse des finances publiques,
- M. Christophe PEZET, contrôleur des finances publiques,
- M. Eric PILARD, contrôleur des finances publiques,
- M. Grégory SURET, contrôleur des finances publiques.
- Mme Christel ZONTA, contrôleuse des finances publiques

Article 2

La présente délégation sera publiée au bulletin officiel des Finances publiques, section ressources humaines et organisation.

LA COMPTABLE DU SERVICE DES IMPOTS
DES ENTREPRISES ETRANGERES,

CHRISTIANE PACCARD

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Bruno Bézard

ISSN 2268-0756